

*Les travaux de la Chambre*

d'accord, je crois, pour qu'il y ait un débat sur la motion d'ajournement demain soir.

Les députés devront savoir quelles questions seront soulevées durant ce débat. Nous avons convenu que cela pourra se faire avant 5 heures cet après-midi.

Comme les trois leaders se sont entendus, nous pourrions peut-être adopter un ordre de la Chambre dans ce sens.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, notre parti est d'accord. C'est une excellente idée.

**M. Collette:** D'accord, madame le Président.

**Mme le Président:** La Chambre étant d'accord, il en est ainsi convenu et ordonné.

**M. Collette:** Madame le Président, dans le bref échange que nous venons d'avoir, nous avons oublié que demain nous ne siégerons pas et qu'il faut annoncer l'ordre des travaux aujourd'hui. Je voudrais donc informer les députés que le président du Conseil privé (M. Pinard) m'a fait savoir il y a une minute que lundi prochain nous étudierons le bill C-34, tendant à modifier la loi sur les juges.

**M. Knowles:** Avant le bill sur l'accès à l'information?

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, ai-je bien entendu? La Chambre va étudier le bill relatif à la loi sur les juges avant le bill sur l'accès à l'information? Qu'est-ce qui ne va pas avec ce gouvernement? Il y a quelques instants, le ministre des Communications (M. Fox) se plaignait du temps que nous mettons à étudier ces bills; maintenant, je suppose qu'il va imputer le blâme de ce nouveau retard à l'opposition. Je voudrais que le public sache que le gouvernement veut étudier la loi sur les juges avant le bill relatif à l'accès à l'information et je trouve cela trompeur—si je peux employer cette expression—ou que cela relègue au deuxième plan les questions dont nous avons discuté.

Y a-t-il une chance pour que le gouvernement change d'avis d'ici à lundi et modifie l'ordre des travaux de la Chambre. Il conviendrait que le secrétaire parlementaire me le dise.

**M. Knowles:** Madame le Président, je m'associe à l'indignation du député et je proteste vigoureusement. Chaque fois que nous avons eu plusieurs choses à étudier en même temps, y compris des textes comme le bill sur l'accès à l'information et le bill concernant les traitements des juges, le gouvernement m'a toujours assuré que le bill sur l'accès à l'information aurait préséance sur la loi sur les juges. L'autre jour, si nous avons étudié la loi sur les postes c'était pour nous en débarrasser et pouvoir passer ensuite à la loi sur l'accès à l'information puis à celle sur les juges. En ayant le front de déclarer que l'on ne va pas étudier la question de la liberté d'information lundi, mais un bill destiné à relever les traitements des juges, le secrétaire parlementaire fait une parodie du Parlement et montre bien quelles sont les priorités du gouvernement.

**M. Collette:** Madame le Président, je voulais tout simplement rendre service, compte tenu des questions précédentes des députés. Ils semblent chercher et voir des relents de politique jusque dans l'ordre du jour et je ne peux que dire à mon

collègue, le député de Nepean-Carleton (M. Baker) qu'il sait bien que le gouvernement est très souple en ce qui concerne toutes ces questions.

**M. Epp:** Oh, oui, comme dans le cas du comité.

**M. Collette:** Le député a fait des instances à la Chambre tout à l'heure, à l'instar du député de Winnipeg-Nord-Centre. Nous tiendrons compte de toutes ces objections. Essentiellement, je voulais rendre service aux députés en leur communiquant les renseignements que je venais tout juste de recevoir.

\* \* \*

### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. SHIELDS—L'INTERPRÉTATION DU DISCOURS PRONONCÉ À FORT McMURRAY

**M. Jack Shields (Athabasca):** Madame le Président, je soulève la question de privilège. A la Chambre comme dans ma circonscription, j'ai toujours insisté sur le fait qu'à mon avis, les travaux de construction de l'usine Alsands à Fort McMurray et de l'usine de Cold Lake avaient été retardés parce que le gouvernement de la province de l'Alberta et le gouvernement fédéral n'étaient pas encore parvenus à s'entendre sur un prix pour le pétrole. Hier soir, le député de Burin-Saint-Georges (M. Simmons) a manifestement mis mon honnêteté en doute quand il a fait la déclaration suivante à mon sujet:

... Il est décevant ...

Il parlait de moi.

... qu'il n'ait pas répété hier soir ce qu'il a dit à ses commettants de Fort McMurray vendredi soir dernier.

Le député a prétendu avoir lu quelque chose.

J'ai également pris connaissance des observations qu'il a faites à Fort McMurray vendredi soir dernier.

Les observations que j'ai faites vendredi dernier à fort McMurray n'ont pas été publiées, à ma connaissance, et il faudrait obliger le député à montrer le texte en question.

Le député a dit que j'avais carrément blâmé le gouvernement de l'Alberta. Le député de Burin-Saint-Georges m'accuse tout bonnement d'avoir dit des choses que je n'ai pas dites. Il met ainsi publiquement en doute ma parole de député et, ce qui est plus grave encore, il compromet les fonctions que j'assume dans ma collectivité et, partant, nuit à mon travail. Compte tenu du manque actuel de communication entre le nord-est de l'Alberta et la Chambre des communes, mes administrés comptent bien que je leur transmette des messages clairs et précis et que je leur répète ce que je dis dans cette Chambre. Le député ne cesse de répandre des mensonges et des demi-vérités. Il semble d'ailleurs l'avoir fait plusieurs fois afin d'alimenter de façon peu judicieuse ce qui paraît être ...

**Mme le Président:** A l'ordre, je vous prie. Il me semble avoir entendu un mot qui est peu conforme aux usages parlementaires. Le député pourrait peut-être reformuler sa phrase. Je ne crois pas, en effet, qu'un député puisse utiliser le mot «mensonge» lorsqu'il parle des propos d'un autre député. Je suis persuadée que le député peut s'exprimer autrement.

**M. Shields:** S'agit-il du mot mensonge?